

Foyer MOUDAT - Impasse Jean MERMOZ 66140 CANET EN ROUSSILLON -
Tél : 06 68 84 83 12 Courriel : canet.accueil@gmail.com

**COMPTE-RENDU
ASSEMBLEE GENERALE
DU 26 juin 2026
Au Foyer Moudat**

La séance est ouverte à 14h30 par la Présidente, Anne-Marie Jarrier, qui remercie sincèrement l'ensemble des adhérents présents pour leur participation, témoignant de leur intérêt pour la vie de l'association.

Le nombre total de voix représentées est de 238 adhérents.

*La Présidente souhaite la bienvenue à **Madame Christine Davesne**, responsable du service des associations et présente les excuses de Monsieur le Maire, retenu par d'autres obligations.*

*La Présidente informe les adhérents que **Madame Laurie Creus**, collaboratrice du cabinet d'expertise comptable CMONEXPERT, présentera le rapport financier et répondra aux éventuelles questions des adhérents.*

1. Nombre d'adhérents

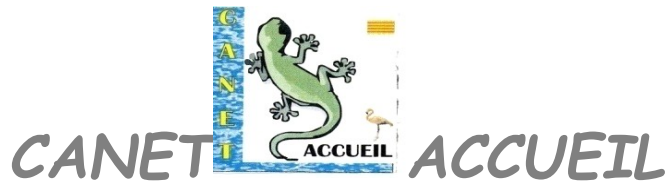
*Canet Accueil compte aujourd'hui **1 034 adhérents**, ce qui fait l'une des associations les plus importantes de la commune. Cette confiance que vous nous accordez nous honore et nous encourage à poursuivre notre mission : proposer des activités variées, favoriser les rencontres, créer du lien social et permettre à chacun de trouver sa place au sein de notre association.*

2. Changement de secrétaire

La présidente précise que notre secrétaire Mme Caroline Rieu de Pey assure les missions de secrétaire administrative indépendante. Elle est chargée du suivi administratif de l'association et de la rédaction des procès-verbaux. N'étant ni adhérente ni membre du bureau, elle ne participe à aucune prise de décision et ne dispose d'aucun droit de vote.

3. Terminal de paiement

La Présidente informe les adhérents que Canet Accueil s'est doté d'un terminal de paiement (TPE), permettant désormais le règlement des cotisations et des activités par carte bancaire.



Foyer MOUDAT - Impasse Jean MERMOZ 66140 CANET EN ROUSSILLON -
Tél : 06 68 84 83 12 Courriel : canet.accueil@gmail.com

4. Flyers

Les nouveaux flyers sont en cours d'impression et seront disponibles dès la rentrée de septembre. Ils comporteront un QR Code permettant d'accéder directement à notre site internet, ou vous trouverez toutes les informations concernant les activités, les sorties et la vie de l'association.

5. Site

Vous serez donc tenus informer en temps réel. Le site sera régulièrement mis à jour et vous y trouverez toutes les nouvelles activités, les événements à venir, ainsi que des informations pratiques comme la météo pour le long-côte. Cela vous permettra de suivre tout ce qui se passe à Canet Accueil au fil des jours, des semaines, des mois et des saisons.

6. . Repas et manifestations festives

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver lors du repas des adhérents au mois de mars, qui a rencontré un très beau succès. L'animation proposée par Didier Gustin a été particulièrement appréciée et a largement contribué à la réussite de cette soirée.

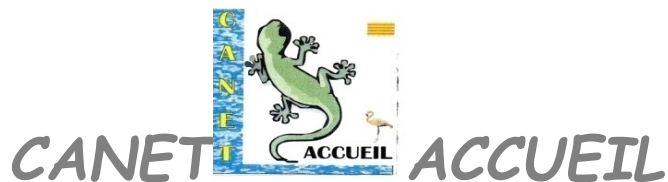
Nous avons également organisé notre traditionnel méchoui à l'Air du Mas dans une ambiance chaleureuse et fidèle à l'esprit de Canet Accueil.

Comme pour chacune de ces manifestations, nous sommes attentifs aux remarques et suggestions de nos adhérents.

7. Voyages et excursions

La présidente informe les adhérents que le bureau a confié à l'agence Catalunya l'élaboration du programme des excursions de la prochaine saison. Il sera présenté et distribué lors de la rentrée.

*En ce qui concerne le **Sri Lanka**, à la suite de l'annulation d'un vol, indépendante de la volonté de l'agence Catalunya, l'organisation initialement prévue a dû être modifiée. Après démarches et ajustements, une nouvelle programmation a pu être mise en place. Le séjour se déroulera du **15 au 21 novembre 2026**, selon le nouveau programme établi par l'agence.*



Foyer MOUDAT - Impasse Jean MERMOZ 66140 CANET EN ROUSSILLON -
Tél : 06 68 84 83 12 Courriel : canet.accueil@gmail.com

8. Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation annuelle de **Canet Accueil** reste inchangé et s'élève à **26 €**.

Par ailleurs, les activités proposées par l'association, qu'elles soient animées par nos bénévoles ou assurées par des intervenants extérieurs et auto-entrepreneurs, sont reconduites dans les mêmes conditions que cette année. À ce jour, horaires et les jours demeurent inchangés.

9. Aquagym

A ce jour, seule l'aquagym reste à ce jour en attente de confirmation. La direction de la piscine ne nous ayant pas encore communiqué les créneaux et horaires qui seront attribués à l'association pour la prochaine saison. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès la réception de ces informations.

10. Cinéma

La Présidente remercie chaleureusement notre élue, **Madame Christine Davesne**, responsable des séances cinéma, qui continue à s'investir avec passion. Comme vous le savez, les séances de cinéma ont lieu tout le troisième jeudi **du mois**, et nous sommes heureux qu'elle poursuive cette activité pour le plaisir de tous.

11. Echecs

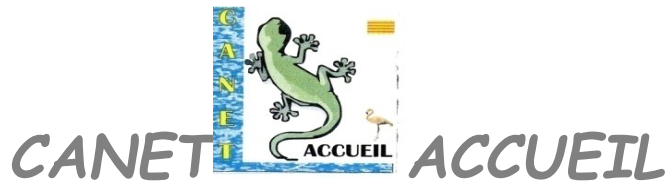
La Présidente souligne le succès de l'activité échecs, animée par **Guy**, qu'elle remercie pour son investissement et sa patience.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir cinq jeunes écoliers, âgés d'une dizaine d'années qui participent régulièrement aux séances d'échec du mercredi.

Nous sommes particulièrement heureux de voir ces jeunes rejoindre notre association. Leur présence témoigne de l'intérêt que nos activités suscitent auprès de toutes les générations.

12. Cartes

La Présidente adresse ces remerciements à la mairie qui met **à disposition**, deux fois par semaine les **mardis et jeudis**, aux heures habituelles, l'ancienne salle pour les joueurs de cartes. Un grand merci également à **Georges**, qui assurera l'activité durant le mois de juillet et d'août.



Foyer MOUDAT - Impasse Jean MERMOZ 66140 CANET EN ROUSSILLON -
Tél : 06 68 84 83 12 Courriel : canet.accueil@gmail.com

13. L'atelier informatique

La Présidente remercie chaleureusement Jean-Paul et Duy pour leur engagement bénévole, qui a permis d'assurer l'atelier informatique tout au long de la saison. Ceux-ci ont souhaité mettre un terme à leur mission.

14. Nos artistes de l'atelier calligraphie

Les participants à l'atelier calligraphie ont eu l'honneur d'exposer leurs réalisations à la galerie des Hospices, mettant ainsi en valeur leur talent, leur créativité et le travail accompli tout au long de l'année. La Présidente les félicite chaleureusement pour cette belle réussite.

15. La randonnée et le long côto

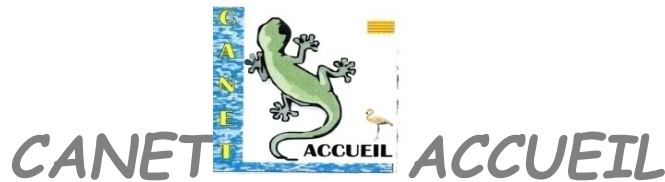
*La Présidente souligne l'engagement de **Michel**, responsable de la randonnée, et de **Maurice**, responsable du long côto, qui veillent à l'organisation de ces deux activités et au respect des règles de sécurité.*

A Canet Accueil, la sécurité demeure notre priorité absolue. C'est pourquoi nous demandons à chaque participant de respecter les règles établies ainsi que les annexes du règlement intérieur propres à ces activités. Ces consignes ne sont pas des contraintes,

La Présidente invite donc les adhérents qui souhaiteraient s'investir à leurs côtés à se faire connaître. Elle précise que l'association les accompagnera, notamment en prenant en charge les formations nécessaires à l'exercice de ces missions.

La Présidente adresse des remerciements tout particuliers à Maurice pour toutes ces années de bénévolat, son sérieux, sa disponibilité et son engagement au service du long côto. Son investissement a largement contribué au développement de cette activité. Bien qu'il n'ait pas eu être présent aujourd'hui, la présidente tient, au nom de Canet Accueil, à lui exprimer toute notre reconnaissance. Maurice a souhaité mettre fin à ses fonctions de responsable mais reste animateur.

*Je remercie également **Dominique**, qui a accepté de reprendre la responsabilité de cette activité. Elle lui souhaite pleine réussite dans cette nouvelle mission et lui assure, au nom du bureau, tout notre soutien.*



Foyer MOUDAT - Impasse Jean MERMOZ 66140 CANET EN ROUSSILLON -
Tél : 06 68 84 83 12 Courriel : canet.accueil@gmail.com

16. Organisation des événements au sein des ateliers

Afin de préserver le bon fonctionnement de l'association, la Présidente rappelle quelques règles d'organisation concernant les moments de convivialité organisés au sein des ateliers.

Chaque activité peut bien entendu organiser ponctuellement des moments conviviaux, tels que des auberges espagnoles, des repas ou des rencontres entre participants. Ces initiatives sont très appréciées et contribuent à l'esprit de convivialité qui fait la richesse de Canet Accueil.

Toutefois, pour des raisons d'organisation, de sécurité, d'assurance et de responsabilité, le bureau doit être informé avant leur tenue. Les responsables sont donc invités à communiquer les dates, le lieu, le nombre approximatif de participants ainsi que le déroulement général de la manifestation. Cette démarche permet d'éviter les chevauchements avec les manifestations de l'association, et d'apporter, si nécessaire, le soutien du bureau.

Notre objectif est avant tout de protéger les organisateurs, les bénévoles et les participants, afin que ces moments de convivialité restent des moments de plaisir partagé en toute sérénité.

17. Rapport moral

La Présidente invite les adhérents à exprimer leurs souhaits, leurs suggestions et leur proposition pour la prochaine saison. A l'issue des échanges, les adhérents ont formulé plusieurs demandes pour la prochaine saison :

- Réexaminer le montant de la participation financière demandée pour l'activité **Danse en ligne**
- Organiser une **réunion d'informations avec la Fédération** afin de répondre aux nombreuses interrogations concernant les garanties liées aux activités randonnée et longue côte.
- Etudier la possibilité de **mieux répartir les affectifs** dans certains ateliers très fréquentés, afin d'améliorer les conditions de pratique et le confort des participants.
- .

Ces observations seront prises en compte par le Conseil d'administration. Elles seront examinées dans l'intérêt de l'association et de ses adhérents.

S'il n'y a pas d'autres questions, la Présidente demande de procéder au vote pour l'approbation du rapport moral.



Foyer MOUDAT - Impasse Jean MERMOZ 66140 CANET EN ROUSSILLON -
Tél : 06 68 84 83 12 Courriel : canet.accueil@gmail.com

- Y a-t-il des oppositions ? Ø
- Y a-t-il des abstentions ? Ø

La Présidente constate que le rapport moral est approuvé à la majorité et remercie des adhérents.

17. Présentation des comptes de l'exercice 2025-2026

Nous arrivons maintenant à la présentation des comptes de l'exercice 2025-2026. La Présidente laisse la parole à Madame Creux, collaboratrice de notre expert-comptable, qui va vous présenter le bilan et le compte de résultat de l'association.

Je vous remercie, Madame Creux, pour cette présentation. Y a-t-il des questions ?

- *Pour la prochaine assemblée générale, les adhérents souhaitent que le bilan financier soit projeté sur un écran par l'expert-comptable, afin d'en faciliter la lecture et la compréhension par l'ensemble des participants.*
- ***Madame Creux, a pris acte de la demande des adhérents. Elle a indiqué que, lors de la prochaine assemblée générale pourra être projeté sur un écran afin d'en faciliter la lecture et la compréhension par l'ensemble des adhérents.***

- *Qui est contre ? Ø*
- *Qui s'abstient ? Ø*

Le bilan financier de l'association a été présenté et approuvé lors de l'assemblée générale.

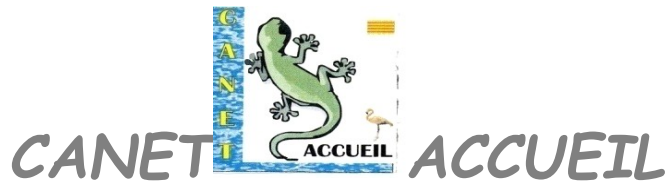
La Présidente rappelle que, dans un souci de transparence, les adhérents qui souhaitent consulter les documents peuvent en faire la demande auprès des hôtes de l'accueil ou par courrier électronique.

18. Election au Conseil d'administration

La présidente informe l'assemblée général que quatre personnes ont été cooptées au cours de la saison et qu'une candidature supplémentaire a été reçue.

Les candidats sont les suivants :

- *Monsieur Jacques Croué (coopté)*
- *Monsieur Gilles Verdeym (coopté)*



Foyer MOUDAT - Impasse Jean MERMOZ 66140 CANET EN ROUSSILLON -
Tél : 06 68 84 83 12 Courriel : canet.accueil@gmail.com

- Monsieur Roger Rodrigues (coopté)
- Monsieur Patrick Hunaut (coopté et excusé)
- Monsieur Jean-Claude Bouisset

Après présentations des candidats, il est procédé au vote à main levée sur l'ensemble de la liste.

- *Y a-t-il des personnes qui s'apposent à cette élection ? Ø*
- *Y a-t-il des absentions ? Ø*

Les cinq candidats sont élus au Conseil d'administration à la majorité des voix.

Le nouveau Conseil d'administration se réunira début juillet.

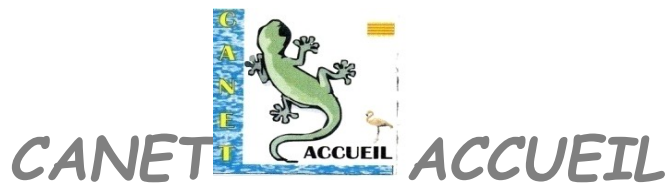
Conformément à nos statuts, le Conseil d'administration pourra, si nécessaire, procéder à de nouvelles cooptations au cours de l'année.

Notre association vit grâce à l'engagement de ses bénévoles. Si vous souhaitez mettre vos compétences, votre expérience au service de Canet Accueil, ou si vous avez des idées de nouvelles activités ou des propositions pour faire évoluer notre association, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous recherchons notamment un ou une bénévole pour animer l'activité espagnole, qui ne dispose actuellement plus de responsable.

Afin de renforcer les échanges entre le Conseil d'administration et les responsables d'activités, un membre du Conseil d'administration sera désigné comme référent. Il effectuera régulièrement des visites dans les ateliers afin d'être à l'écoute des responsables et des adhérents, de répondre aux besoins éventuels, de faciliter la circulation des informations et de veiller au bon déroulement de notre association. Il s'assurera également du suivi des feuilles de présence, nécessaire notamment au regard de nos obligations en matière d'assurance.

19. Création d'ateliers de découverte de l'intelligence artificielle et du numérique

*La présidente informe les adhérents de la création de nouveaux ateliers, l'un sur l'intelligence artificielle, l'autre sur le numérique. La Présidente invite toute personne intéressée à se manifester. C'est alors que **Roger**, nouvellement élu au Conseil d'administrations, a spontanément proposé de les animer.*



*Foyer MOUDAT - Impasse Jean MERMOZ 66140 CANET EN ROUSSILLON -
Tél : 06 68 84 83 12 Courriel : canet.accueil@gmail.com*

20. Clôture de l'Assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la Présidente remercie l'ensemble des personnes présentes, déclare l'Assemblée générale close à 16h30 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

**La Présidente
Mme Anne-Marie JARRIER**